

Crédit

Hausse de la distribution des crédits à l'habitat

L'augmentation des encours de crédits dans la région Auvergne-Rhône-Alpes s'est accélérée en 2015 (+ 4,3 % contre + 2,1 % en 2014), mais reste inférieure de 0,3 point à l'évolution nationale. Comme de coutume, les crédits à l'habitat contribuent fortement à cette tendance, suivis de près par les crédits de trésorerie.

Stéphane Albert, Banque de France – Direction des Affaires Régionales

Avec une progression de 8,3 milliards d'euros entre décembre 2014 et décembre 2015, les encours de crédits à l'ensemble des agents économiques de la région Auvergne-Rhône-Alpes ont dépassé 200 milliards d'euros. Dans son nouveau périmètre, la région représente désormais 11 % de l'encours national de crédits, conformément à son poids dans le PIB national, et au deuxième rang derrière l'Île-de-France.

Les crédits à l'habitat plus dynamiques qu'au plan national

Les crédits à l'habitat représentent 63 % du total des encours, bien supérieurs à leur part de 54 % dans l'encours national (*figure 1*). Leur évolution entre 2014 et 2015 a également été plus marquée en Auvergne-Rhône-Alpes qu'en France (+ 6,2 % contre + 4,6 %) (*figure 2*).

La représentativité des encours par département permet de mettre en exergue une forte disparité des territoires au sein de la région (*figure 3*). Trois départements, le Rhône, la Haute-Savoie et l'Isère, sont concernés par la majorité des encours de crédits à l'habitat. Ceci s'explique par leur évolution démographique favorable et des conditions spécifiques de leur marché immobilier local (prix élevés, forte demande et manque d'offre).

Les crédits à l'équipement progressent à nouveau en 2015

Après une année 2014 morose sur le plan de l'investissement, les crédits à l'équipement enregistrent en 2015 une croissance mesurée, mais qui semble robuste

(+ 1,9 %). Cette reprise s'expliquerait par des conditions de financement historiquement basses et une amélioration du chiffre d'affaires dans les principaux secteurs de l'industrie et des services à l'exception du BTP, comme le montre l'enquête de la Banque de France¹ réalisée en début d'année 2016.

Avec des encours de crédits à l'équipement 2,3 points au-dessus du niveau national (26,3 % contre 24,0 %), les entreprises de la région semblent davantage enclines à investir sur ce plan.

Accélération des encours de crédits de trésorerie

Les encours de crédits de trésorerie enregistrent une progression significative, mais nettement en dessous du niveau national. Ce dernier doit toutefois être nuancé car il est exclusivement tiré par la performance particulière de l'Île-de-France. Sans celle-ci, la croissance des encours en Auvergne-Rhône-Alpes apparaît plus dynamique que sur le reste du territoire (+ 5,5 % contre + 4,7 %). À travers la distribution de crédits de trésorerie, les banques accompagnent le financement des besoins en fonds de roulement (BFR) des entreprises ainsi que la consommation des ménages.

Bien que plus marginale en volume, la baisse des encours de comptes ordinaires débiteurs (- 10 %) illustre une certaine amélioration des trésoreries des entreprises régionales et, dans une moindre mesure, de l'ensemble des sociétés en France (- 1,7 %).

Des départements hétérogènes

La répartition départementale des encours de crédits n'est que peu modifiée par le nouveau périmètre du territoire régional. Le Rhône, la Haute-Savoie et l'Isère restent les principales zones de distribution de crédit, soit près de 57 % du total régional. Les deux premiers départements représentent davantage que leur poids démographique (*figure 4*). Les ex-départements auvergnats représentent plus de 14 % de l'ensemble de la nouvelle région. ■

Pour comprendre les résultats

Mode de collecte des données :

Les centralisations financières territoriales permettent de recenser, sur une base conventionnelle, les opérations – dépôts et crédits – traitées par environ 300 banques adhérentes à la Fédération bancaire française, pour le compte de leur clientèle non financière (résidente et non résidente).

Ne participent à cette centralisation ni les sociétés financières ni les institutions financières spécialisées.

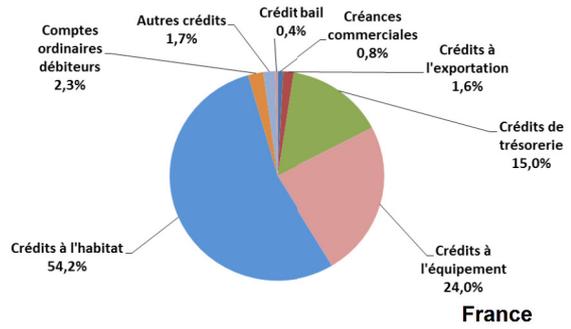
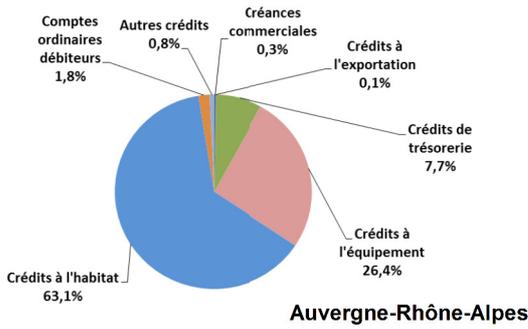
Les centralisations sont élaborées en fonction de l'implantation géographique des guichets ayant traité les opérations et sont agrégées par département de la France métropolitaine.

Les variations des données peuvent refléter les modifications affectant les réseaux bancaires.

Pour en savoir plus

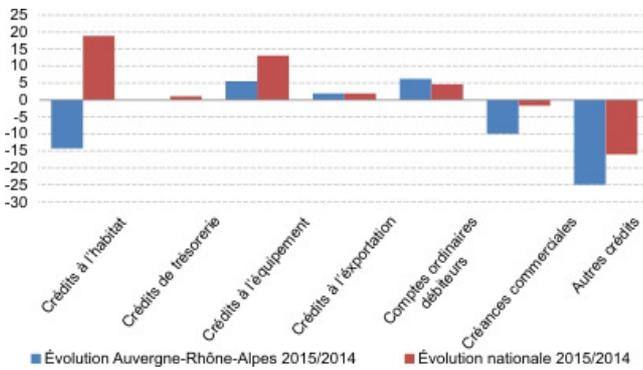
- ¹ « Les entreprises en Auvergne - Rhône-Alpes – Bilan 2015, perspectives 2016 », Banque de France : <https://www.banque-france.fr/economie-et-statistiques/conjoncture-et-croissance/publications-regionales/publications/rhone-alpes.html>
- <http://www.banque-france.fr/economie-et-statistiques/titres-credit-et-depots.html>

1 Répartition des encours de crédit en Auvergne-Rhône-Alpes et en France en 2015



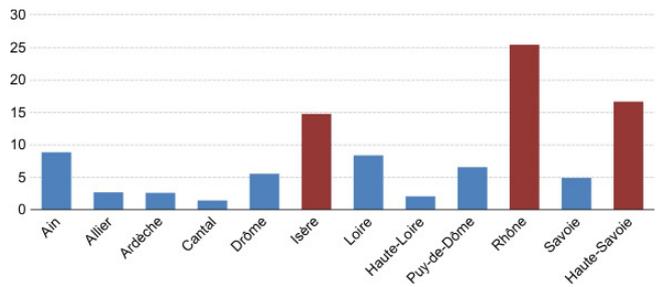
Source : Banque de France - Centralisations financières territoriales - décembre 2015

2 Évolution des différents types d'encours entre décembre 2014 et décembre 2015



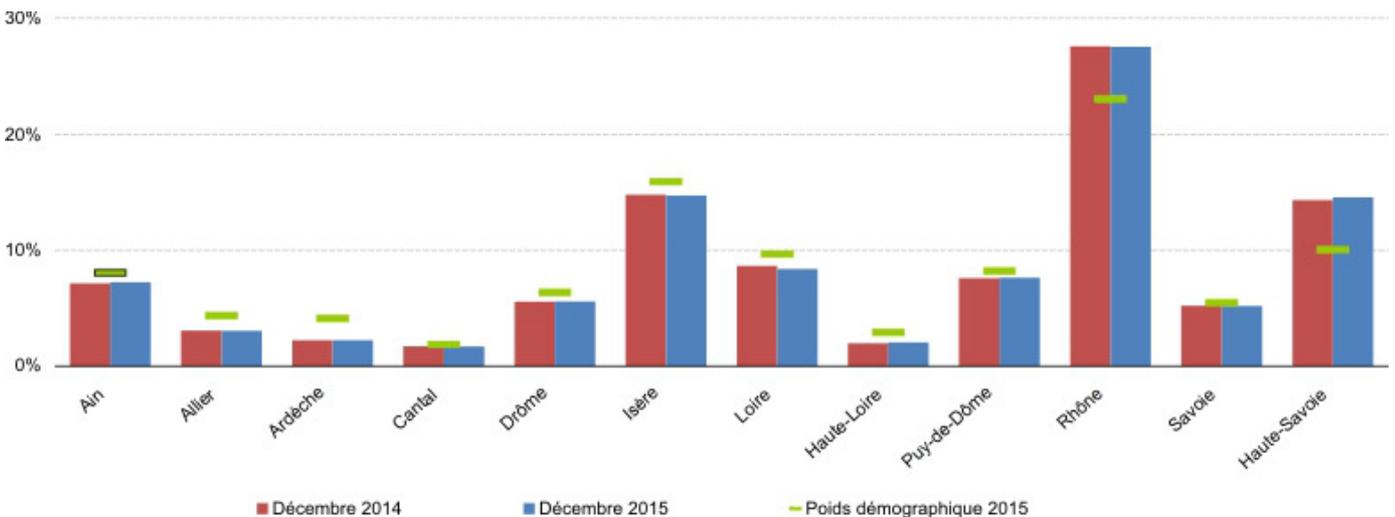
Source : Banque de France - Centralisations financières territoriales - décembre 2015

3 Répartition départementale des crédits à l'habitat



Source : Banque de France - Centralisations financières territoriales - décembre 2015

4 Répartition départementale des encours de crédits



Source : Banque de France - Centralisations financières territoriales - décembre 2015